



Le SNJ France Télévisions soutient les salariés en grève de iTélé

Hier les salariés d'iTélé ont rappelé dans un communiqué que leur grève relève d'un combat déontologique, éthique et moral pour défendre le travail des journalistes en toute indépendance.

Le Syndicat National des Journalistes de France Télévisions, première organisation de la profession, tient à apporter son soutien à une action qui illustre parfaitement les devoirs et les droits contenus dans la "Charte d'Ethique des Journalistes Professionnels". Une charte que le directeur général et directeur de la rédaction d'iTélé avoue ne pas connaître, un aveu révélateur de l'état d'esprit de cette direction.

Dans un contexte où notre profession est attaquée de toute part par des intérêts économiques partisans, des intérêts politiques dévoyés et des parlementaires égarés il est important de rappeler que les journalistes ne peuvent exercer leur mission d'informer si leur crédibilité est entachée par des soupçons sur l'entreprise de presse qui les emploie.

Comme le rappellent également dans leur communiqué les salariés d'iTélé, le SNJ de France Télévisions soutient que les journalistes de l'audiovisuel doivent être particulièrement vigilants quant aux répercussions de la "recherche d'audience à tout prix" sur leur crédibilité, et cela quelle que soit la chaîne pour laquelle ils travaillent, publique ou privée.

"Se soumettre ou se démettre" voilà ce que leur propose Vincent Bolloré avec l'ouverture de la clause de conscience.

Au-delà du mépris et de la provocation, c'est un non-sens juridique. Seuls les journalistes peuvent l'invoquer s'ils le souhaitent.

Paris, Le 20 octobre 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)